

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 59 (1930)
Heft: 6

Artikel: La discipline préventive
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA DISCIPLINE PRÉVENTIVE

L'éducation doit faire de l'enfant un homme, c'est-à-dire développer le corps, l'intelligence et la volonté. Il faut donc des exercices physiques pour le corps, des lumières et des connaissances pour l'esprit ; pour la volonté, il faut des vertus à pratiquer et des lois à observer, en un mot, une sage discipline. Mais celle-ci peut être envisagée sous deux aspects différents : elle punit les transgressions du règlement, elle corrige le désordre dès qu'il se produit : c'est la discipline répressive ; grâce à la discipline préventive, le maître empêche même l'infraction au règlement par le zèle de sa vigilance et le respect qu'il inspire. Cette discipline favorise la vertu, le travail et rend l'influence du maître plus efficace et plus bienfaisante.

Tout d'abord, la discipline est la protectrice de la foi, de la piété et de la pureté des enfants. Elle règle le lieu, le temps, la durée des exercices religieux ; elle fait régner dans l'église et autour de l'église un silence qui favorise les réflexions salutaires. Par l'ordre qu'elle introduit dans la maison, elle calme les enfants turbulents ; ils s'assagissent, contractent peu à peu de bonnes habitudes et finissent par aimer cette atmosphère sereine de piété et de vertu. La discipline conserve et fait fleurir les bonnes mœurs ; pour écarter les dangers qui menacent l'innocence, il faut prévenir les propos légers, surveiller les lectures et les relations, combattre la mollesse au jeu et la tentation d'intempérance. La surveillance même ne suffit pas toujours : le maintien de l'ordre oblige quelquefois à retrancher le membre pervers qui répand autour de lui la dépravation ou l'esprit d'insubordination. En conservant les bonnes mœurs, la discipline favorise le travail intellectuel : la pureté communique au corps une vigueur qui le rend plus propre à soutenir le poids d'un travail assidu. C'est avec raison que les éducateurs expérimentés s'inquiètent lorsqu'ils constatent tout à coup, chez un écolier jusque-là studieux et fervent, de la négligence dans le travail et dans les exercices de piété. Presque toujours ce changement est attribuable à une amitié suspecte, à des conversations dangereuses pour la vertu. Tandis que l'enfant vicieux a l'esprit agité, préoccupé, l'enfant pur a l'esprit plus vif, le jugement plus actif, la mémoire plus fidèle, l'imagination plus riante ; il est exact à ses devoirs d'écolier et de chrétien. La discipline contribue encore aux progrès d'une classe en imposant le silence nécessaire à la réflexion, en exigeant un travail régulier : le devoir doit être fait, la leçon sue ; c'est tellement vrai que par la discipline on peut juger souvent de la valeur d'une classe. Sans elle, en effet, c'est le règne du caprice ; les heures se perdent et le goût du travail s'émousse. Enfin la discipline conserve le bon esprit, la docilité, l'affection et le respect, car l'enfant estime la beauté de l'ordre et de la vertu. L'esprit de critique lui-même

est réduit au silence dans une maison où règne une sage et constante discipline. Ce qui provoque les récriminations et les murmures, ce sont les ordres fréquents et quelquefois contradictoires ; or, le maître qui s'appuie sur un bon règlement commande peu ; il s'ensuit que les punitions sont rares.

Mais pour faire accepter le règlement à ce petit monde turbulent et pour s'imposer lui-même, le maître doit posséder et développer en lui des qualités précieuses : la compétence, le calme, le dévouement et le respect pour l'enfant. Il faut d'abord que le maître ait une réelle supériorité intellectuelle et qu'il l'affirme devant l'élève pour lui inspirer confiance. Mais plus encore que les connaissances, c'est l'autorité morale, la vertu, que l'enfant guidé par l'instinct, apprécie dans un maître. Une fillette au caractère difficile, qui regimbait à chaque observation de sa maîtresse, avait passé dans une autre classe au milieu d'une année scolaire. Après quelques mois, comme on la félicitait de sa sagesse, elle répondit : « Devant ma nouvelle maîtresse, je n'ose pas me mettre en colère, elle m'impose trop de respect. » La vertu qui est le plus mise à l'épreuve chez un maître énergique, c'est la patience, le calme, la possession de soi. Sa besogne est multiple, en effet ; il doit enseigner, corriger, stimuler un paresseux, reprendre un distrait ; les nerfs s'irritent. Mais s'il veut garder sa dignité, son autorité, il évitera les paroles blessantes, les interminables gronderies et les jugements défavorables à portée générale. Devant l'instituteur, l'enfant cédera, se pliera au règlement, mais rebelle dans le cœur, il sera réfractaire à toute bonne habitude. L'enfant a besoin d'un dévouement joyeux et plein de sympathie ; la surveillance même, pour ne pas l'irriter, doit être affectueuse et bienveillante. Afin de réaliser cet idéal, l'éducateur doit être soutenu par un profond respect pour l'enfant qui a sa personnalité et dont l'âme, rachetée par le sang de Jésus-Christ, a été élevée à la dignité suréminente de tabernacle de la Divinité. C'est donc l'esprit de foi qui permet au maître d'imposer la discipline, sans laquelle il n'y a pas de véritable éducation. Sr M.-D.

BON CONSEIL

Un cabaretier des environs de R. a affiché cet avis :

- « Consommateur, souviens-toi que :
- « Quatre verres font un litre, et deux litres une tournée ;
- « Deux tournées font une discussion, et une discussion une querelle ;
- « Une querelle une bataille et une bataille deux gendarmes ;
- « Un juge de paix, un greffier et un huissier font une amende ou quelques jours de prison, plus les frais ;
- « A part ça, viens ici, bois modérément ; paye honorablement ; pars amicalement et rentre chez toi tranquillement. »

Ce cabaretier est un sage. La renommée de son établissement lui attirera la bonne clientèle et ce n'est pas celui dont les affaires seront le moins prospères. Bien mieux, il fait son devoir. *L'Ermite de F.*